

Vers une Nouvelle Architecture Régionale : Le Sahara comme Catalyseur d'une Réconciliation Historique entre l'Algérie et le Maroc et la Refondation du Grand Maghreb

Introduction

Depuis plus d'un demi-siècle, le conflit autour du Sahara occidental constitue le principal point de tension entre l'Algérie et le Maroc. Ce différend, hérité des ambiguïtés de l'époque coloniale, nourri par la guerre des sables de 1963 et amplifié par des décennies de rivalités politiques, n'a pas seulement paralysé les relations bilatérales : il a également bloqué l'ensemble du projet maghrébin en tant qu'espace régional unifié.

L'évolution récente du contexte international, ainsi que la résolution du Conseil de sécurité qualifiant la proposition marocaine d'autonomie de base « réaliste » pour la négociation, ouvrent une fenêtre historique : celle d'un règlement structuré, équilibré et capable de produire une transformation profonde.

Les années 1970 avaient déjà connu des tentatives de règlement, notamment l'initiative du roi Hassan II en 1975 visant à établir une entente tripartite avec l'Algérie et la Mauritanie. Mais l'absence d'une confiance stratégique régionale avait condamné ces efforts.

Cet article propose une vision nouvelle fondée sur une approche pragmatique : la création d'un modèle de « **zone saharienne à double statut** », comprenant une zone sous souveraineté marocaine et une autre sous autorité sahraouie supervisée politiquement et sécuritairement par l'Algérie. Ce modèle peut constituer la base d'une réconciliation durable.

Au-delà du règlement du différend saharien, il peut également devenir un point de départ pour une refondation régionale inspirée de la logique des grands blocs continentaux contemporains (Union européenne, États-Unis, Chine, Russie, BRICS).

Un rapprochement réel entre Alger et Rabat pourrait rouvrir la voie à l'émergence du « Grand Maghreb », un ensemble cohérent, puissant et intégré, susceptible de s'étendre à terme vers l'Égypte, le Soudan et la région du Sahel.

1. Un Conflit Hérité : Le Poids de l'Histoire et de la Colonisation

L'origine du différend algéro-marocain sur le Sahara est indissociable des frontières laissées par la colonisation française et espagnole. Lorsque l'Algérie accède à l'indépendance en 1962, les frontières sahariennes n'ont jamais été clairement délimitées. La France, plus préoccupée par la gestion des ressources minières (fer, pétrole, phosphate) que par la cohérence administrative, laissa un héritage explosif. La région de Tindouf, par exemple, fut successivement intégrée à différents découpages coloniaux selon les intérêts miniers français.

Cette incertitude nourrit rapidement la crise ouverte entre les deux pays : la **guerre des sables de 1963**, premier affrontement militaire entre deux États indépendants du Maghreb. Ce conflit, court mais violent, créa une fracture durable dans les perceptions nationales : l'Algérie

y vit une tentative expansionniste marocaine, le Maroc interpréta la position algérienne comme un refus de reconnaître des droits historiques.

À partir des années 1970, la question du **Sahara occidental**, encore occupé par l'Espagne, devint un prolongement direct de cette rivalité. Le Maroc revendiqua la région, tandis que l'Algérie soutint le Front Polisario et le principe d'autodétermination, transformant le dossier en conflit gelé pendant près de cinquante ans.

Pourtant, un épisode souvent oublié montre qu'une autre voie était possible : l'accord d'Ifrane (1969) entre Boumediene et Hassan II. Les deux dirigeants avaient presque réussi à établir un compromis historique incluant une coopération économique transsaharienne. L'échec de cette opportunité illustre combien le Sahara, plus que territoire, est devenu symbole, et combien ce symbole a été utilisé comme levier politique par les deux régimes.

2. La Nouvelle Donnée Internationale : Une Fenêtre Historique d'Opportunité

L'adoption récente d'une résolution du Conseil de sécurité affirmant que la proposition d'autonomie marocaine constitue une base « réaliste et crédible » de négociation crée un cadre nouveau. Elle ne reconnaît pas explicitement la souveraineté totale du Maroc, mais elle recentre le processus politique autour d'un compromis.

Simultanément :

- l'Algérie cherche la stabilité régionale nécessaire à ses propres transitions internes ;
- le Front Polisario se trouve affaibli diplomatiquement et militairement ;
- le Maroc veut capitaliser sur son succès diplomatique sans entrer dans une confrontation directe ;
- l'Union africaine et les BRICS encouragent l'intégration régionale et la résolution des conflits frontaliers ;
- le Sahel connaît une recomposition stratégique accélérée (effondrement des alliances africaines traditionnelles, montée des nouveaux partenariats russes et asiatiques).

Dans ce contexte, un accord structurant entre l'Algérie et le Maroc n'est plus utopique. Il devient un impératif stratégique pour les deux États, et une nécessité pour l'ensemble de la région.

3. Un Modèle Innovant : La Double Zone Saharienne

La solution la plus réaliste — et la plus conforme à l'histoire du Sahara comme espace de routes et non comme territoire unifié — serait d'adopter un modèle bicéphale. Ce modèle repose sur un compromis politique assumé par les deux capitales et encadré par des garanties internationales.

a) Une zone autonome sahraouie sous souveraineté marocaine

- Reconnaissance internationale d'une autonomie élargie ;
- Maintien de l'intégrité territoriale du Maroc ;
- Développement économique atlantique (ports, ressources, industrie) ;
- Droits culturels, linguistiques et administratifs renforcés pour les populations sahraouies.

b) Une zone saharienne sous autorité sahraouie et supervision politico-sécuritaire algérienne

- Espace géré par les sahraouis eux-mêmes mais appuyé par l'Algérie ;
- Statut non souverain, mais autonome et reconnu ;
- Développement transsaharien tourné vers le Sahel ;
- Désarmement graduel du Polisario accompagné d'un rôle politique institutionnalisé.

c) Les avantages pour les deux États

- Le Maroc obtient la reconnaissance partielle de sa solution ;
- L'Algérie n'est pas humiliée diplomatiquement et reste co-gestionnaire d'une partie du Sahara ;
- Le Polisario survit politiquement, mais dans un cadre pacifié.
- Le Sahara redevient ainsi ce qu'il a été pendant des siècles :
un espace de circulation, de complémentarité et de jonction.

4. Vers la Résolution Définitive des Litiges Frontaliers (1962–2025)

L'accord saharien pourrait inclure un volet fondamental :
la clôture de tous les litiges frontaliers hérités de la colonisation.

Il s'agirait de :

- Confirmer le tracé de 1962 comme référence inviolable ;
- Créer des mécanismes de coopération frontalière sécurisée ;
- Instaurer une zone de libre circulation économique ;
- Ouvrir un corridor transsaharien Algérie–Maroc–Sahel ;
- Mettre fin à toute revendication territoriale future ;
- Trouver une solution humanitaire et politique définitive à la situation des réfugiés sahraouis vivant dans les camps de Tindouf et de Béchar depuis près d'un demi-siècle,

garantissant leur dignité, leurs droits, ainsi que leur droit au retour ou à l'intégration, conformément à un accord consensuel entre toutes les parties.

Ce serait l'équivalent maghrébin du traité de l'Élysée (1963) entre France et Allemagne : une réconciliation historique mettant fin à un siècle de rivalité.

5. Le Grand Maghreb : Un Géant Économique et Géopolitique en Devenir

Si l'Algérie et le Maroc s'accordent, alors le Maghreb peut renaître. Avec cinq ou six pays (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Mauritanie, éventuellement Sahara autonome), le Maghreb représenterait :

- **120 à 130 millions d'habitants**
- La première réserve énergétique d'Afrique du Nord
- Deux façades stratégiques : méditerranéenne et atlantique
- Un immense espace agricole et solaire
- Un corridor logistique vers l'Afrique de l'Ouest

Ce Maghreb pourrait être l'équivalent politique de :

- l'Union européenne (27 pays)
- les États-Unis (50 États)
- la Chine (23 provinces)
- l'Inde (28 États fédérés)
- la Russie (républiques + oblasts)
- l'ASEAN
- le BRICS+

La tendance mondiale est à la formation de blocs.
Aucune nation isolée ne peut rivaliser avec ces ensembles.

Le Maghreb, uni, serait la **troisième puissance géopolitique du bassin méditerranéen**, derrière l'UE et la Turquie, mais devant Israël et l'Égypte.

6. Vers un Bloc Afro-Arabo-Saharien : Une Extension Naturelle du Maghreb (rêve)

Une fois stabilisé, le Maghreb pourrait attirer d'autres pays dans une dynamique d'intégration progressive :

- **Égypte** (pont méditerranéen, économie massive) ;
- **Soudan** (pôle agricole et hydrique) ;
- **Pays du Sahel** (Niger, Mali, Tchad, Burkina Faso) ;
- **Sénégal**, et potentiellement la région du Nil Bleu.

On verrait alors émerger un **nouveau bloc continental** allant :

- **de Casablanca à Khartoum** ;
- **d'Alger à N'Djamena** ;
- **de Tunis à Bamako**.

Un bloc afro-arabo-saharien de **300 à 450 millions d'habitants**, riche en ressources, souverain dans ses décisions, et acteur majeur du BRICS.

Conclusion

La région maghrébine a longtemps été enfermée dans un conflit hérité de la colonisation et entretenu par des dynamiques politiques internes. Pourtant, aujourd'hui, le contexte international et la pression des réalités géopolitiques offrent une chance historique : transformer le Sahara, non plus en zone de rivalité, mais en espace de coopération et de jonction.

Le modèle de **double zone saharienne**, équilibré, innovant et pragmatique, permettrait :

- Une sortie honorable pour tous les acteurs ;
- La normalisation permanente des relations algéro-marocaines ;
- La résolution des litiges frontaliers depuis 1962 ;
- La relance de l'Union du Grand Maghreb ;
- et la création, à terme, d'un vaste bloc afro-arabo-saharien intégré.

Dans un monde où seuls les ensembles régionaux prospèrent, l'Algérie et le Maroc ont l'occasion de renouer avec leur héritage historique : être les bâtisseurs d'une union forte, stable et universellement respectée.

Il ne tient qu'à eux — et surtout à une vision politique courageuse — de transformer cette opportunité en renaissance historique.

Références Importantes :

1. Références académiques sur le Sahara occidental

- Mundy, Jacob & Stephen Zunes. *Western Sahara: War, Nationalism, and Conflict Irresolution*. Syracuse University Press, 2010.
- Jensen, Erik. *Western Sahara: Anatomy of a Stalemate*. Lynne Rienner Publishers, 2004.
- San Martín, Pablo. *Western Sahara: The Refugee Nation*. University of Wales Press, 2010.
- Shelley, Toby. *Endgame in the Western Sahara: What Future for Africa's Last Colony?* Zed Books, 2004.
- Boukhars, Anouar. "The Colonial Legacy and Border Disputes in North Africa." *Carnegie Endowment for International Peace*, 2017.

Note : Ces ouvrages donnent une base académique à la question du Sahara, du Polisario, et de la géopolitique régionale.

2. Rapports officiels et résolutions de l'ONU

- **Résolution 1514 (1960)** : Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays colonisés.
- **Résolution 690 (1991)** : Création de la MINURSO.
- **Résolutions annuelles du Conseil de Sécurité sur le Sahara occidental (2000–2025)**
notamment :
 - **S/RES/1754 (2007)** — mention de la proposition d'autonomie marocaine
 - **S/RES/2602 (2021)**
 - **S/RES/2654 (2022)**
 - **S/RES/2703 (2023)**
 - **Conseil de sécurité des Nations Unies Résolution 2797 (2025)**
Adoptée le 1 novembre 2025
- **Rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur la MINURSO** (annuels).

Note : Ces textes appuient la partie sur la « nouvelle donne internationale ».

3. Histoire : frontières, colonisation, guerre des sables

a) Sources sur la guerre des sables (1963)

- Molinaro, Dennis. "The Sand War and the Algerian-Moroccan Border Conflict." *Journal of North African Studies*, 2010.
- Alexander, Martin. *The Algerian War and the French Army*. Palgrave Macmillan, 2002 (chapitres sur les frontières sahariennes).
- Rapport de la **Commission de conciliation de l'OUA** (Organisation de l'Unité Africaine), 1964.

b) Sur l'accord d'Ifrane (1969)

- Zartman, William. *North African Politics: Change and Continuity*. 1982.
- Hugh Roberts, *The Battlefield Algeria* (analyse de la diplomatie maghrébine).

Note : Ces références valident la partie sur les héritages coloniaux et les tentatives ratées de coopération.

4. Géopolitique contemporaine : BRICS, Sahel, intégration régionale

Sur les BRICS et les blocs régionaux

- Stuenkel, Oliver. *The BRICS and the Future of Global Order*. Lexington Books, 2015.
- BRICS Policy Center — Annual Reports (Rio de Janeiro).

Sur le Sahel : recomposition stratégique

- International Crisis Group (ICG). “*The Central Sahel: Scene of New Geopolitical Competition*.”, 2021.
- Lacher, Wolfram. *Libya's Fragmentation*. I.B. Tauris, 2020.
- Rapport OCDE : “*Security and Stability in the Sahel*.” (2020–2024).

Sur l'intégration africaine / maghrébine

- Badie, Bertrand. *Le Temps des Humiliés*. (chapitres sur les frontières postcoloniales).
- Bensaâd, Ali. “Les enjeux géopolitiques du Sahara.” *Revue de l'IREMAM*, Aix-en-Provence.
- Bank, André & Busch, Lina. “*Regional Cooperation in the Middle East and North Africa*.”, GIGA Institute, 2017.

5. Références sur le Maghreb, l'Union du Maghreb arabe (UMA)

- Entelis, John. *Renaissance of the Maghreb*. Westview Press.
- Henry, Clement. *The Arab West: The Paradoxical Stability of the Maghreb*. Georgetown University Press.
- Union du Maghreb Arabe — documents fondateurs (1989) (disponibles sur le site de l'organisation).

Note : Ces sources appuient la partie sur la fondation d'un « Grand Maghreb ».

6. Références économiques et énergétiques

- Banque mondiale — *Maghreb Country Economic Reports*.
- FMI — *North Africa Regional Outlook*.
- African Development Bank — *North Africa Economic Outlook*.

Note : Ces références renforcent les arguments sur les avantages économiques d’une union maghrébine.

7. Références pour la partie “Bloc afro-arabo-saharien”

- African Union — *Agenda 2063*.
- UN-ECA (Commission économique d’Afrique) — “*Continental Integration through Regional Blocks*”.
- Rapport Sahel 2023 – Nations Unies.

8. Références transversales (géopolitique globale)

- Samuel Huntington — *The Clash of Civilizations* (pour les blocs géopolitiques).
- Parag Khanna — *The Future is Asian* (sur la logique des macro-blocs).
- Kissinger — *World Order* (évolution des systèmes régionaux).

9. Références supplémentaires sur la tentative de partage du Sahara (1975)

- **Accord de Madrid (14 novembre 1975)** — Archives espagnoles
- Rapports de l’ONU (1975–1976) sur le retrait espagnol
- **Damis, John.**
“*The Western Sahara Dispute*”, *Middle East Journal* (1980)
- **Zartman, William.**
North African Politics (réédition 1982)
- **Tony Hodges.**
Western Sahara: The Roots of a Desert War (1983)
- **Mokhtar Ould Daddah.**
La Mauritanie contre vents et marées (2003)
- **George Joffé.**
“Morocco and the Western Sahara Conflict.” (2009)
- **Jorge Dezcallar.**
La Transición Exterior (2010)
- **Hugh Roberts.**
The Battlefield Algeria (édition 2014)
- **Anthony G. Pazzanita.**
Historical Dictionary of Western Sahara (3e éd., 2023)
- **Historical Dictionary of Mauritania**, Pazzanita & Hodges (2016)
- **Rémi Leveau** — articles dans *Politique Internationale*